

Procès-verbal
Conseil d'établissement no 7 (année 2019-2020) de l'école Boucher-De La Bruère
tenu au local U4
Le lundi 25 mai 2020

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Benoît Richer (membre-parent, président du CÉ)
Emanuelle Duchesne (membre-parent substitut en remplacement de Chantal Desharnais)
Catherine Laurin (membre-parent)
Marie-Hélène Mandeville (membre-parent)
Caroline Sauvageau (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)
Christine Villiard (membre-parent)

Membres absents :

Chantal Desharnais (membre-parent)
Fanny Rheault-Tardif (enseignante)

Visite/public :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
--

Le quorum est constaté. Il est 18h30.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre
--

Marie-Hélène Mandeville se propose pour être la secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
--

L'adoption de l'ordre du jour sans modification est proposée par Christine Villiard et appuyée par Linda Tremblay.

4. Adoption du procès-verbal du 20 avril 2020
--

Suivi :

- Benoit Richer et Dino Spassatempo reverront ensemble toutes les dépenses qui doivent être faites avant la fin juin 2020 afin de maximiser les budgets de cette année et de l'an prochain.
- Le moment et la façon de faire pour l'achat des instruments de musique est à revoir selon le contexte actuel de COVID-19.

L'adoption du procès-verbal du 20 avril 2020 sans modification est proposée par Catherine Laurin et appuyée par Emanuelle Duchesne.

5. Mot du président

- Aucun.

6. Mot de la direction

Pour information :

- Covid-19 : Récupération des effets personnels
 - La récupération des effets personnels s'est principalement faite dans la cour d'école. Celle-ci s'est bien déroulée. Il reste encore quelques sacs qui seront conservés jusqu'à la rentrée.
 - Il y avait 3 tables complètes de vêtements oubliés. Un rappel sera fait à la rentrée pour identifier les vêtements.
- Plan pédagogique jusqu'à la fin de l'année
 - La consigne ministérielle a été reçue récemment à la suite de l'annulation formelle de la présence en classe. Les enseignants doivent avoir un contact direct au minimum 3 fois par semaine par élève. L'objectif est de consolider les apprentissages. Il n'y aura pas d'évaluations.
 - Des membres-parents mentionnent qu'il y a trop de canaux (Teams, Classe Dojo, Zoom, courriels). Ceux-ci préféreraient l'utilisation de Teams plutôt que Zoom. Le directeur partagera ces commentaires au sein de l'équipe-école.
 - Le directeur a préparé un calendrier pour les enseignants et autres intervenants afin de limiter les conflits d'horaire entre les classes et fratrie.
 - Il y a eu des discussions sur les conversations et distractions dans Teams entre les élèves.
- Plan pour la rentrée
 - Pour le moment, il n'y a pas de plan établi car les directives de la santé publique ne sont pas connues. Plusieurs hypothèses sont considérées.

Pour approbation ou adoption :

- Effets scolaires 2020-2021
 - Il n'y aura pas la possibilité de payer en ligne.
 - Il y a des discussions autour de l'augmentation de certains frais surtout en situation de Covid-19 et situation financière précaire pour certains. Le directeur mentionne qu'il peut y avoir des arrangements pris à la pièce.
 - Les membres-parents questionnent le coût élevé des cahiers d'activités d'anglais par rapport au temps consacré à cette matière pour les niveaux suivants : 3^e année, 4^e année et 6^e année. Le CÉ suggère plutôt de faire l'achat de matériel reproductible les 3^e et 4^e année. Pour la 6^e année, il serait approuvé d'utiliser un cahier à un prix similaire à celui de la 5^e année (autour de 12\$).
 - Les membres-parents questionnent le coût élevé des cahiers d'activités d'univers social par rapport au temps consacré à cette matière pour les

niveaux suivants : 5^e année et 6^e année. Le CÉ suggère de faire l'achat de matériel reproductible pour ces niveaux.

- Il y a une discussion autour de la nécessité de l'agenda. Celui-ci sera conservé.
- Pour les fournitures scolaires, il est recommandé de revoir certains items afin de pouvoir les réutiliser d'une année à l'autre (par exemple, duo-tang en plastique).
- Tout ceci est proposé par Christine Villiard et secondé par Catherine Laurin.

7. Mot de la représentante des enseignant(e)s

- Coordination entre les profs pour les communications et les vidéoconférences.
 - Ceci a été discuté précédemment à l'item 6 - *Plan pédagogique jusqu'à la fin de l'année.*

8. Mot du représentant de l'OPP

Aucun.

9. Mot du représentant de la Fondation

Pour information :

- Ouverture de la cour d'école
 - La cour est accessible à la population tout en respectant la distanciation sociale.

10. Mot du représentant au comité de parents – région Est (Christine Villiard)

- Aucun

11. Varia

- Aucun

12. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h47.